MARSEILLE
ESPI
L' ÉCOLE SUPÉRIEURE DES PROFESSIONS IMMOBILIÈRES

# *Cycle de séminaires*
# Femmes et immobilier

## 3 Genre et fait urbain

*Lundi 7 mars 2022*
*Campus de Marseille, Groupe ESPI*

# SYNTHÈSE

## *Interventions/débats avec*

**Corinne LUXEMBOURG**
Maîtresse de conférences HDR en géographie
École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette (ENSAPLV)

**Jeanne-Marie BRÉMOND**
Chargée d'étude, pôle Mobilité
Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (Agam)

**Mathilde CHABOCHE**
Adjointe au maire de Marseille en charge de l'urbanisme et du développement harmonieux de la ville
Conseillère métropolitaine, Territoire Marseille Provence

**Rédaction :** Morgane N'KAOUA et Alice CHAPALAIN, étudiantes, Groupe ESPI
**Coordination :** Leïly HASSAINE-BAU, Raphaële PERES, Mathilde VIGNAU, enseignantes-chercheuses, Groupe ESPI
**Édition :** Lolita GILLET, Groupe ESPI
Avec la participation de Alexis TORRES, étudiant, Groupe ESPI

*Cette synthèse, réalisée par des étudiantes du Groupe ESPI en collaboration avec le laboratoire ESPI2R, n'engage pas les intervenants et les intervenantes quant aux propos recueillis.*

Mai 2022 - Conception : Lolita Gillet, Groupe ESPI. © Canva, Joannewhite, Irina Samoylona.

# Intervention de **Corinne LUXEMBOURG**

## Maîtresse de conférences HDR en géographie
## **École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette (ENSAPLV)**

> Le genre est un rapport social et spatial parmi d'autres, un rapport hiérarchisé entre ce qui est de l'ordre du masculin et ce qui est de l'ordre du féminin.

### Bio

**Corinne LUXEMBOURG**

Après un **DEA en géographie et aménagement** (université de Rouen Normandie), Corinne Luxembourg obtient **un doctorat en géographie urbaine, industrielle et culturelle** (université Paris Nanterre) et conduit ses recherches sur les villes en désindustrialisation.
Avant d'être maîtresse de conférences en géographie et paysage à l'ENSAPLV, Corinne Luxembourg a **enseigné à l'université d'Artois** pendant sept ans.
Corinne Luxembourg travaille sur **le genre et l'espace public, l'intersectionnalité des rapports sociaux de domination.** Elle a notamment porté **le projet de recherche pluridisciplinaire « La ville côté femmes »** (2014-2020), sur une approche genrée de l'espace public de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), qui a donné lieu à la publication de deux ouvrages.

### Structure

**ENSAPLV**

Fondée à la fin des années 1960, l'ENSAPLV fait partie des 21 **écoles publiques d'architecture françaises habilitées.** Elle est placée sous la tutelle du ministère de la Culture et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

L'ENSAPLV prodigue des enseignements et des formations variées, **de la licence au doctorat,** en passant notamment par l'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) ou encore par **des formations post-master.**

En 2020, l'ENSAPLV comptait **2 135 étudiants** inscrits (dont 24 % étrangers), **six équipes de recherche** et **trois unités mixtes de recherche** *(source : rapport d'activité 2020)*.

### Points clés

**Les chaînes de déplacement quotidiennes selon le genre**

**1.** Dans l'espace public, les inégalités de genre sont particulièrement prégnantes en ce qui concerne les déplacements.

**2.** Ainsi, la méthodologie des chaînes de déplacement révèle que :
- en dehors de leur domicile, les hommes se déplacent dans un nombre assez restreint de lieux, surtout en relation avec leur emploi ou leurs loisirs, mais aussi pour réaliser des courses personnelles ;
- dans le même temps, les femmes se déplacent dans un nombre de lieux bien plus important, principalement en lien avec d'autres membres de son foyer (enfant, cohabitant…).

**En savoir plus :** Luxembourg, C. (2021). Penser la fabrique des espaces publics par le genre. *Germinal.*

## Résumé

Le séminaire a débuté avec la participation de Corinne Luxembourg, maîtresse de conférences HDR en géographie. Son intervention portait sur les inégalités présentes au sein de l'espace public et, notamment, sur les déplacements dans la ville, à travers une enquête réalisée au cœur des lieux publics[1].

*Allée du centre commercial Euralille (2017) à 13h00 en semaine : les femmes sont en violet, les hommes en orange. Reproduit de « Les espaces publics sont-ils neutres ? Lecture spatiale des rapports sociaux de genre, lecture genrée des rapports socio-spatiaux » par C. Luxembourg & C. Noûs, 2021,* Dynamiques régionales, 12.

Dans cette enquête, on a pu observer les images de divers lieux publics (sortie d'école, rue, centre commercial) sur lesquelles les personnes représentant des femmes apparaissent dans une couleur différente de celles montrant des hommes, afin de mettre en avant différentes fréquentations et attitudes dans les espaces publics selon le genre.

L'étude a tout d'abord révélé que les hommes et les femmes ne se déplacent pas pour les mêmes raisons au sein de la ville. En effet, les hommes y circulent principalement pour leur travail, pour gagner de l'argent, pour se divertir à travers le sport ou les sorties entre amis. Par exemple, sur certains visuels, les hommes occupent très majoritairement les espaces publics dédiés aux activités sportives comme les terrains de foot ou les espaces extérieurs de musculation. On les retrouve également plus statiques, dans la rue, à discuter entre eux.

À contrario, dans les images montrées, on ne voit pas de femmes statiques dans la rue ; elles sont toujours actives, en train de marcher. En effet, comme l'a expliqué Corinne Luxembourg, les femmes sont souvent majoritaires lorsqu'il s'agit de réaliser des trajets liés aux tâches domestiques telles que les courses alimentaires ou les activités en lien avec leurs enfants. À ce titre, l'étude présentée signale notamment une majorité de femmes à la sortie des écoles ainsi que dans les centres commerciaux. Cela démontre que la charge parentale repose encore aujourd'hui principalement sur la femme au sein du couple.

Corinne Luxembourg a également mis en avant le fait que la ville est conçue principalement par des hommes, et est donc bien plus adaptée à ces derniers, et moins aux femmes. Une grande majorité des espaces publics est aujourd'hui consacrée aux hommes : terrains de foot, skate-parks, etc. Ce sont des endroits où l'on observe peu de femmes, et qu'il semble encore aujourd'hui difficile d'intégrer en tant que femme. Certains aménagements nécessaires au bien-être d'une femme dans la société sont au contraire peu présents. C'est le cas notamment des sanitaires publics. En effet, leur faible nombre pousse les femmes à la consommation (dans des bars, restaurants ou cafés) afin de pouvoir répondre à leurs besoins physiologiques (liés, notamment, aux menstruations).

Pour conclure, Corinne Luxembourg nous a sensibilisés au fait que l'homme et la femme demeurent inégaux dans la société quant aux activités pratiquées (sports, travail, s'occuper des enfants, etc.), aux aménagements dédiés à leur bien-être. La mixité au sein des décideurs des aménagements publics est par ailleurs actuellement en faveur des hommes.

[1]Pour en savoir plus, lire notamment l'article suivant : Luxembourg, C., & Noûs, C. (2021). Les espaces publics sont-ils neutres ? Lecture spatiale des rapports sociaux de genre, lecture genrée des rapports socio-spatiaux. *Dynamiques régionales*, *12*, 12-40.

# Intervention de **Jeanne-Marie BRÉMOND**

## Chargée d'étude, pôle Mobilité
## **Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (Agam)**

> La question de l'égalité doit être une approche intégrée, transversale.

## Bio

**Jeanne-Marie BRÉMOND**

Jeanne-Marie Brémond est actuellement chargée d'étude Mobilité à l'Agam depuis un peu plus de deux ans. Elle s'appuie sur les collectivités dans la définition des politiques publiques. Elle a également pour mission de **réaliser des documents de planification tout en participant à des projets de recherche.**
Auparavant, elle a été **coordinatrice d'opération pour la société AREP,** où elle a travaillé durant presque dix ans. Cette expérience professionnelle lui a permis de participer à divers projets tels que :

- la ligne nouvelle PACA ;
- le pôle d'échanges multimodal de Cannes-centre ;
- le pôle d'échanges multimodal de Toulon ;
- le réaménagement des gares d'Aubagne et de La Ciotat.

## Structure

**Agam**

L'agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (Agam) repose sur « un modèle mutualisé d'**ingénierie urbaine** propre aux agences d'urbanisme » *(source : Agam.org)*. Cette agence existe depuis maintenant près de 50 ans et réalise des analyses sur une grande diversité de sujets en lien avec l'urbanisme et le développement du territoire.
Plus qu'un outil d'analyse, cette agence représente une réelle aide concernant **la prise de décisions et l'application de politiques publiques d'aménagement** qui peuvent s'appuyer sur les observations territoriales émanant des nombreux travaux régulièrement publiés par l'agence.
L'Agam met notamment à disposition un carnet sur *La fabrication des espaces publics. Grands principes et axes de réflexion* (2021).

## Chiffres clés

**Les femmes et l'espace public**

**75 %**
**des budgets municipaux**
consacrés aux loisirs et au sport bénéficient aux garçons.

**100 %**
**des utilisatrices de transports en commun**
ont déclaré avoir été victimes de harcèlement sexiste.

**3 à 5 %**
**des noms de rues**
font référence à des femmes.

Sources : Raibaud Y. (2018). *La ville faite par et pour les hommes*. Urbis ; étude HCE, 2015. Gelebart, J.-Y.(2022). *Féminiser les noms des rues et espaces publics, les municipalités normandes multiplient les initiatives*. France Info.
© sketchify, Drawcee, Sparklestroke, Canva.

## Résumé

La deuxième intervention a été celle de Jeanne-Marie Brémond, chargée d'étude à l'agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (Agam). Son propos portait sur la question du genre dans la ville.

Dans un premier temps, il a été question des inégalités entre les hommes et les femmes au sein de la ville. Ces inégalités s'expliquent en partie par le motif de leurs déplacements.

*Les terrains de foot, généralement peu fréquentés par les filles. © Mat Brown, Canva.*

Malgré le nombre relativement similaire de déplacements, on observe que les femmes se meuvent principalement pour des achats et dans le cadre d'accompagnements, tandis que les hommes le font en grande partie pour leur travail. En résumé, les hommes consacrent une majorité de leur temps à l'accomplissement de soi, tandis que les femmes sont davantage dirigées vers les tâches domestiques (courses, enfants).

Jeanne-Marie Brémond a également évoqué les inégalités concernant la place des femmes dans les espaces publics, ces derniers étant censés être mixtes alors que certains ne sont en réalité fréquentés que par des hommes. Prenons l'exemple des terrains de foot. Dans l'espace public comme dans les écoles, ces infrastructures prennent de la place et représentent une part importante du budget d'aménagement de la ville. Or, on observe malheureusement très peu de filles au sein de ces espaces. À l'école, ces terrains sont bien souvent centraux dans les cours de récréation, créant alors dès le plus jeune âge des stéréotypes de genre.

Un autre exemple discuté a été celui de l'utilisation des différents types de transports, qui peut varier en fonction du genre. Par exemple, les hommes empruntent davantage des véhicules personnels comme les voitures et les vélos, tandis que les femmes sont plus nombreuses dans les transports en commun la journée ou à pied. En revanche, le soir, c'est une majorité d'hommes que l'on retrouve dans les transports en commun, notamment à cause du manque de confiance qu'ont les femmes à sortir seules à ce moment-là.

Jeanne-Marie Brémond a ainsi souligné la nécessité de construire une ville plus inclusive pour toutes et tous. Elle a partagé plusieurs idées et propositions de solutions telles que : l'amélioration de la mobilité urbaine pour les familles et les femmes (siège enfant sur les vélos, animation pour redonner confiance aux femmes sur un vélo, etc.), des modifications spécifiques dans les transports en commun afin que les femmes osent les utiliser le soir, la régulation de l'utilisation des espaces à fréquentation principalement masculine, ou encore l'amélioration de l'éclairage public nocturne pour que les femmes se sentent davantage en confiance.

La nécessité d'intégrer des femmes dans la politique publique permettrait également une meilleure équité au niveau des aménagements ; les femmes pourraient effectivement partager leur vision du territoire en insistant sur leurs besoins et leurs attentes afin de rendre la ville plus équitable pour chaque individu.

# Intervention de **Mathilde CHABOCHE**

## **Adjointe au maire de Marseille en charge de l'urbanisme et du développement harmonieux de la ville**

Conseillère métropolitaine, **Territoire Marseille Provence**

“La ville de Marseille, comme de nombreuses communes, est décidée par des hommes, pensée par des hommes et construite par des hommes. Elle est réglementée par des hommes, et même quand elle est co-conçue par les habitants, la place des femmes reste minoritaire.”

## Bio

**Mathilde CHABOCHE**

Avant de travailler aux côtés du maire de Marseille, depuis juillet 2020, Mathilde Chaboche a notamment occupé le poste de **chargée de mission Coopération décentralisée pour la Mairie de Paris** pendant plus de six ans (2008-2014).
Mathilde Chaboche a également été **socio-urbaniste indépendante** (2014-2020) tandis qu'**elle enseigne** au sein de différentes structures (ENA, ENSA Marseille, IEP Rennes, université Paris I Panthéon-Sorbonne...)
En outre, elle a exercé la fonction de **coordinatrice du Labo Sociétal,** structure rattachée à l'école centrale de Marseille, pendant sept ans. Au cours de cette expérience, elle a pu encadrer une équipe, réaliser la conception et le pilotage d'un projet tout en faisant de **la recherche et de la gestion de financements publics.**

## Structure

**Ville de Marseille**
**Territoire Marseille Provence**

Mathilde Chaboche est élue à **la Ville de Marseille.** Elle a notamment participé à l'élaboration d'**une charte de la construction durable,** *Fabriquons ensemble la ville de demain !*, parue en 2021, dans laquelle la programmation « des espaces publics à partager » tient une place majeure (enjeu n° 7).

Quant au **Territoire Marseille Provence,** pour lequel Mathilde Chaboche est conseillère métropolitaine, il intègre 17 communes. Il fait partie des six territoires de **la Métropole Aix-Marseille-Provence.** En termes d'urbanisme, il a notamment en charge le déploiement d'**une politique nationale de rénovation urbaine** sous l'égide de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU).

## Chiffres clés

**Marseille et la mixité femmes/hommes**

**95 %**
**des interlocuteurs**
de Mathilde Chaboche sont des hommes.

**17 %**
**de femmes**
(au maximum) ont construit la ville de Marseille.

**50 %**
**de femmes, au moins,**
habitent la ville de Marseille. Il est donc nécessaire de se mettre en phase avec leurs attentes et leurs besoins en pensant et réalisant une ville plus inclusive et moins inégalitaire.

Sources : Mathilde Chaboche. © Iuliia's Images, nathalianesterenkoportfolio.

## Résumé

La dernière intervention a été celle de Mathilde Chaboche, notamment adjointe au maire de Marseille en charge de l'urbanisme et du développement harmonieux de la ville.

Son propos était centré sur la place des femmes dans les différentes sphères des processus de production de la ville.

*Les femmes peuvent rencontrer des difficultés à imposer leur point de vue lors de réunions où les hommes sont majoritaires. © Cottonbro, Pexels.*

Elle nous a partagé son expérience professionnelle, en particulier sa place en tant que femme dans les réunions administratives et politiques organisées dans le cadre de ses fonctions. Dans son milieu professionnel, il y a très peu de femmes ; elle est chaque jour entourée d'hommes qui prennent position pour la ville et ont souvent tendance à monopoliser les temps de parole lors de ces réunions.

Mathilde Chaboche a ainsi évoqué les difficultés qu'elle peut rencontrer pour se faire écouter, pour imposer son point de vue dans une réunion ou pour faire comprendre que c'est elle et non un homme qui prend les décisions.

Elle nous a également parlé du fait que, parfois, les hommes ont tout de même une volonté d'intégrer des aménagements destinés aux femmes ; mais, malheureusement, leur vision trop masculine les empêche de prendre en compte leurs réels besoins.

Mathilde Chaboche a finalement insisté sur la nécessité d'intégrer et de recruter davantage de femmes sur les postes en lien avec l'urbanisme et l'aménagement du territoire afin de favoriser le développement de villes inclusives, ce qui pourrait atténuer les inégalités de genre.